



TABLE DES MATIERES

1.	Présentation laboratoire	3
2.	Examens non réalisés par le laboratoire	3
3.	Demande d'examens de biologie médicale.....	4
3.1.	Respect des Critères de conformité de la prescription.....	4
3.2.	Respect du jeûne	5
3.3.	Respect Choix du récipient :	5
3.4.	Respect du Niveau de remplissage (ER-PREA-097).....	6
3.5.	Respect du délai pré-analytique et conditions de transport	7
3.6.	Examen hors nomenclature	7
3.7.	Examens génétiques, estimation du risque de trisomie 21 et DPNI.....	7
4.	Conditions de prélèvement	8
4.1.	Hyperglycémies provoquées.....	8
4.2.	Test hyperglycémie dans le cadre de la grossesse :.....	8
4.3.	Glycémie postprandiale	8
4.4.	Cycle glycémique	8
4.5.	Conditions de prélèvement pour la recherche de Cryoglobulines	8
5.	Réalisation des prélèvements sanguins.....	9
5.1.	Fiche de transmission – Fiche identification patient (FIP) (MO-PREA-056).....	9
5.2.	Prescription urgente (MO-PREA-034).....	10
5.3.	Ordre des tubes (ER-PREA-075)	10
5.4.	Réalisation du prélèvement sanguin (MO-PREA-013)	11
5.5.	Elimination des déchets (MO-HYG-018)	11
5.6.	Incidents lors d'un prélèvement (MO-PREA-012).....	12
6.	Conduite à tenir en cas d'AES (ER-HYG-061)	12
7.	Prélèvements microbiologiques.....	13
7.1.	Examen Cytobactériologique des Urines (ECBU).....	13
7.2.	Prélèvements particuliers	14
7.3.	Autres recueils des urines.....	14
7.4.	Coproculture et parasitologie des selles.....	15
7.5.	Scotch Test.....	15
7.6.	Prélèvement Urétral	15
7.7.	Prélèvement Vaginal	16
7.8.	Expectorations (crachats)	16
7.9.	Prélèvements ORL.....	16
7.10.	Prélèvements de mycologie.....	17
7.11.	Hémocultures sur flacons FA Plus et FN Plus, Biomérieux.....	17
7.12.	Lésions ou suppurations cutanées.....	18
7.13.	Prélèvements de bloc opératoire – Collections closes – Liquide de drain/redon	18



7.14.	Test respiratoire à l'urée marquée au 13C	19
7.15.	Ecouvillonnage nasopharyngé à la recherche virus SARS-CoV-2 par PCR.....	19
8.	Transport des échantillons biologiques (MO-LOG-057)	20
9.	Acceptation ou non d'un examen à réaliser ? Revue de contrat	20
10.	Phase post-analytique.....	20
10.1.	Délai de stockage d'échantillons (ER-STOCK-026)	20
10.2.	Délai de rendu des résultats	21
10.3.	Diffusion des résultats au patient MO-PREA-056	21
10.4.	Diffusion des résultats au prescripteur (MO-POSTA-019)	22
10.5.	Intervalles de référence et valeurs de décision clinique.....	22
10.6.	Les interférences (MO-BIOCH-063)	22
10.7.	Commentaire des résultats (MO-CR-013).....	22
11.	Protection des données personnelles (ER-INFO-023).....	23
12.	Réclamations (MO-SMQ-047)	23
13.	Délai pré-analytique.....	23



1. PRESENTATION LABORATOIRE

Sites du laboratoire	HORAIRES D'OUVERTURE
Site de Bruay la Buisnière 230 rue Alfred Leroy - 62700 BRUAY LA BUISSIÈRE Tel : 03.21.52.47.43 - Fax : 03.21.52.41.38	Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 18h00 – le Samedi de 7h30 à 12h30
Site de Barlin 2 rue Hermary - 62620 BARLIN Tel : 03.21.02.84.73 - Fax : 03.21.27.44.28	Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 18h00 – le Samedi de 7h30 à 12h30
Site de Saint Pol sur Ternoise 13 Boulevard Carnot - 62130 ST POL SUR TERNOISE Tel : 03.21.03.26.68 - Fax : 03.21.03.12.78	Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 18h00 – le Samedi de 7h30 à 12h30
Site de Somain 17b rue Henri Barbusse - 59490 SOMAIN Tel : 03.27.90.69.56 - Fax : 03. 27.86.02.18	Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 18h00 – le Samedi de 7h30 à 12h30
Site de Flines lez Râches 43 rue des Résistants - 59148 FLINES LEZ RACHES Tel : 03 27 91 66 66 - Fax : 03 27 91 65 17	Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 18h00 – le Samedi de 7h30 à 12h30
Site d'Orchies 19 B, route départementale 938 - 59310 ORCHIES Tel : 03.20.71.70.06 - Fax : 03 20 71 70 54	Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 18h00 – le Samedi de 7h30 à 12h30
Site d'Estaires 2 rue Emile Roche - 59940 ESTAIRES Tel : 03.28.49.37.82 - Fax : 03.28.49.37.84	Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 12h00 et le Samedi de 7h30 à 12h00
Site d'Isbergues 44 rue Basly - 62330 ISBERGUES Tel : 03.21.61.53.53 - Fax : 03.21.65.56.14	Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 12h00 – le Samedi de 7h30 à 12h00
Site de Merville 1/3 rue de la Gare - 59660 MERVILLE Tel : 03.28.49.60.14 - Fax : 03.28.42.00.74	Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 18h00 – le Samedi de 7h30 à 12h00
Site de Liévin centre 161 Rue JB Defernez – 62800 LIEVIN Tél 03.21.44.62.62 – Fax 03.21.44.44.40	Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 18h00 – le Samedi de 7h30 à 12h30
Site de Liévin rocade 101 Rue Daguerre – 62800 LIEVIN Tél 03.21.44.22.55 – Fax 03.21.44.22.66	Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 14h00 – le Samedi de 7h30 à 12h30
Site de Noeux Les Mines 189 Route Nationale – 62290 NOEUX LES MINES Tél 03.21.64.25.90 – Fax 03.21.27.93.31	Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 14h00 – le Samedi de 7h30 à 12h30
Site de Bully Les Mines 9 Place Victor Hugo – 62160 BULLY LES MINES Tél 03.21.29.01.22 – Fax 03.21.72.91.02	Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 18h00 – le Samedi de 7h30 à 12h30
Site d'Hénin-Beaumont 89 Place Wagon – 62110 Hénin-Beaumont Tél 03 21 69 80 00 – Fax 03.21.69 80 50	Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 18h00 – le Samedi de 7h30 à 12h30
Site de Douai 320 Bd de la République – 59500 Douai Tel : 03.22.87.15.52 – Fax : 03 22 87 01 45	Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 18h00 – le Samedi de 7h30 à 12h30
Site de Billy-Montigny 67 avenue de la République – 62420 Billy Montigny Tél 03 21 08 66 66 – Fax 03 21 08 66 63	Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 14h00 – le Samedi de 7h30 à 12h30

2. EXAMENS NON REALISES PAR LE LABORATOIRE

Le laboratoire UNILABS BIOLOGIE HAUTS-DE-FRANCE ne prend pas en charge les myélogrammes et les gaz du sang. Le Test au TRH se fait uniquement à l'hôpital



3. DEMANDE D'EXAMENS DE BIOLOGIE MEDICALE

(Selon MO-PREA-043)

3.1. Respect des Critères de conformité de la prescription

1. Identification du patient :

Au laboratoire l'identification **acceptable du patient est réalisée par le Nom de naissance, le premier prénom, le Nom usuel (Marital), la date de naissance et le sexe.** Le lieu de Naissance n'est pas un élément obligatoire.

- La **vérification d'identité idéale est réalisée avec les 5 informations invariables dans le temps. Le Nom usuel (Marital) est un élément complémentaire, variable.**

Cf. Référentiel national d'identitovigilance :

https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/RNIV%201%20Principes%20communs_1.pdf

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Nom de naissance2. Premier Prénom3. Date de naissance4. Sexe5. Lieu de naissance |
|---|

- **L'identité ne peut être certifiée que lorsqu'elle a été relevée à partir des documents officiels suivants :**

- la carte nationale d'identité (CNI)
- le passeport
- le titre de séjour
- l'acte de naissance (pour les nouveaux nés)

Pour les patients qui ne sont pas porteurs de documents d'identité français, c'est le **passeport** qui doit être privilégié. Il faut appliquer les règles suivantes :

- enregistrer l'ensemble de la ligne « nom », telle qu'elle figure sur le passeport ;
- n'enregistrer que le premier prénom avant un espace ou une virgule

2. Concordance d'identité de la prescription avec les échantillons et fiche d'accompagnement:

Vérification de la concordance d'identité de la prescription, des échantillons et de la FIP, fiche Q

3. Identification du prescripteur : Conformément à l'article du code de santé publique R5132-

- Nom prénom
- Qualité et le cas échéant la qualification ou le titre
- Numéro d'identification : N° finess pour les hôpitaux ou clinique, N°RPPS, N°Adeli
- Adresse
- Date de rédaction de la prescription
- Signature du prescripteur apposée sous la dernière ligne de la prescription.

4. Type d'échantillon :

Sang, Urine.



5. Nature des examens prescrits

La demande d'examen, la mention « non remboursable NR» sera indiquée si l'examen est prescrit en dehors d'une indication remboursable.

6. Support :

Sur une ordonnance classique ou bizona (formulaire n°S3321) pour les patients atteints d'une affection longue durée.

7. Date de prescription.

Prescription datant de moins de 1 an.

8. Renseignements cliniques : La connaissance du contexte clinique est indispensable pour l'interprétation contextuelle (**annexe 1 page 22**)

3.2. Respect du jeûne (source EFLM)

Définition du jeûne : Le prélèvement doit être effectué 12 h après le dernier repas. La consommation d'eau est autorisée pendant la période de jeûne, mais les patients doivent s'abstenir de boire de l'alcool pendant 24 h avant la prise de sang. Le matin, avant la prise de sang, les patients ne doivent pas boire de boissons contenant de la caféine (café, boissons énergisantes et thé). La consommation de cigarettes est également interdite le matin avant la prise de sang. Le chewing-gum ne devrait pas non plus être utilisé. La prise de médicament, le matin, devrait être reportée à moins qu'elle ne soit vitale pour le patient.

Liste des examens :

Electrophorèse des protéines, immunofixation-immunotypage, préalbumine, fer sérique, folate (vitamine B9), glycémie, lipase, glucose dans les urines.

3.3. Respect Choix du récipient :

- *ER-LOG-024 : Exigences pré-analytiques Sang- Urines délai, choix du récipient, à jeun*
- *ER-PREA-088 : Choix du milieu de transport et délai d'acheminement des échantillons de microbiologie*



3.4. Respect du Niveau de remplissage (ER-PREA-097)

Prélèvements sanguins										
	NF ou plaquettes sans calliots	NF VS ou Groupe/ RAI ou HbA1c	Chimie : Bilan lipidique, NA, K....	Glycémie	Hémostase		Hémostase après centrifugation		Sérologie (Toxo, Rub, HIV, BHC.G...)	EP, CDT
Volume minimal	600 µL	1 ml	1,5 ml	1 ml	Tube : 3.5 ml	Tube : 2 ml	3.5 ml	2 ml	2,5 ml	1 ml
Repère	Etiquette niveau Bas	Etiquette niveau bas REF	Etiquette niveau Bas	Etiquette niveau bas REF	80%	80%	hématocrite > 20% et < 55%		au-dessus du « PREMIUM » du bas	en dessous de l'étiquette moins la largeur du tube
Tubes										

	Urines chimie échantillon Albumine – sucre, calcium... ratio albuminurie/ créatininurie	Urines chimie échantillon Albumine – sucre, calcium... ratio albuminurie/ créatininurie + ECBU		Urines chimie échantillon Albumine – sucre, calcium... ratio albuminurie/ créatininurie + PCR Chlam + Gono		ECBU	PCR Chlam + Gono
Tube Référence	GREINER - VACUETTE Tube BIOCHIMIE URINAIRE Référence 456007	GREINER - VACUETTE Tube BIOCHIMIE URINAIRE Référence 456007	Tube Borate Sarstedt 9 ml - 11.2453009 ou BD 10 ml - 364955 OU Tube Borate 4ml - Sarstedt - 11.2253001 ou BD 4 ml - 364958	GREINER - VACUETTE Tube BIOCHIMIE URINAIRE Référence 456007	ROCHE / Cobas - PCR Media Dual Swab Sample Kit Référence 07958021190	Tube Borate Sarstedt 9 ml - 11.2453009 ou BD 10 ml - 364955 OU Tube Borate 4ml - Sarstedt - 11.2253001 ou BD 4 ml - 364958	ROCHE / Cobas - PCR Media Dual Swab Sample Kit Référence 07958021190
Recueil	1 ^{er} ou 2 ^{ème} jet	2 ^{ème} jet		1 ^{er} jet		2 ^{ème} jet	1 ^{er} jet
Volume minimal	1,5 ml	1,5 ml	8 ml (tubes de 9 et 10 ml) 3 ml (tubes de 4 ml)	1,5 ml	8 ml (tubes de 9 ml)	8 ml (tubes de 9 ml) 3 ml (tubes de 4 ml)	8 ml (tubes de 9 ml)
Repères	Niveau minimal sur le tube : en dessous de l'étiquette moins la largeur du tube	Niveau minimal sur le tube : en dessous de l'étiquette moins la largeur du tube	Niveau minimal sur le tube Sarstedt : au niveau du « n » de urine. Sur le tube BD : repère « Min »	Niveau minimal sur le tube : en dessous de l'étiquette moins la largeur du tube	Niveau minimal : entre les 2 repères	Niveau minimal sur le tube Sarstedt : au niveau du « n » de urine. Sur le tube BD : repère « Min »	Niveau minimal : entre les 2 repères
Tubes							



3.5. Respect du délai pré-analytique et conditions de transport

MO-PREA-043 « Réception des échantillons : Acceptation - Critères conformité des échantillons, Non-conformité et Rejet échantillon primaire »

Le respect conditions de transport garantie l'intégrité et la sécurité de l'échantillon lors de la manipulation des échantillons

Lors de l'enregistrement d'un dossier, la date et l'heure de prélèvement sont renseignées obligatoirement. Le délai maximum de réalisation d'une analyse est paramétré pour chaque examen. Lorsqu'un délai est dépassé, acceptable ou non, ajouter le code NCPRE dans le dossier. Les textes codés sont dans le document « ER-PREA-095 » - « Réception des échantillons : Non-conformité et Rejet échantillon primaire »

3.6. Examen hors nomenclature

Certains examens sont hors nomenclature, c'est-à-dire qu'ils ne font pas l'objet d'un remboursement par la sécurité sociale ou par les mutuelles. Le montant de ces examens sera donc à la charge du patient. Certains examens HN remboursés occasionnellement par les mutuelles

Lors de la réalisation d'un prélèvement pour un examen hors nomenclature, le patient devra remplir un formulaire sur lequel il reconnaît avoir été informé qu'une partie des examens sera à sa charge.

Le tarif des examens est à la disposition du patient au secrétariat.

3.7. Examens génétiques, estimation du risque de trisomie 21 et DPNI

Certains examens (notamment les examens génétiques) ne peuvent être réalisés qu'avec le consentement écrit du patient sur un formulaire normalisé, complété et signé par le médecin et signé par le(a) patient(e).

La demande d'estimation du risque de trisomie fœtale doit être accompagnée de la prescription, de l'attestation d'information de la patiente et consentement éclairé, cosignée par la PATIENTE et le PRESCRIPTEUR, d'un formulaire de renseignement propre à cet examen et une copie du compte-rendu de l'échographie du 1er trimestre.

La demande de DPNI doit être accompagnée de la prescription, de l'attestation d'information de la patiente et consentement éclairé, cosignée par la PATIENTE et le PRESCRIPTEUR, du formulaire de demande d'examen, du résultat du dépistage HT21, une copie du compte-rendu de l'échographie du 1er trimestre.



4. CONDITIONS DE PRELEVEMENT

4.1. Hyperglycémies provoquées

Le patient doit être à jeun pour le premier prélèvement.

Il doit être au repos durant toute l'épreuve sous surveillance (risque important d'hyperglycémie ou d'hypoglycémie).

- Réaliser le 1er prélèvement sur un tube à bouchon GRIS (héparinate de lithium) lorsque le patient est à jeun.
- Le patient ingère la quantité de glucose prescrite par le médecin. En absence de précision, donner au patient 75g de glucose pour un adulte, et 1,75g/Kg de glucose pour un enfant avec un maximum de 75g.
- Réaliser de nouveau, un ou des prélèvements sur tube à bouchon GRIS selon la prescription, ou à défaut de précisions, selon les modalités suivantes : 60, 120, et 180 minutes après l'ingestion de glucose. IDENTIFIER AVEC PRECAUTION LES TUBES PAR T60, T120, T180

4.2. Test hyperglycémie dans le cadre de la grossesse :

- Réaliser le 1er prélèvement sur un tube à bouchon GRIS lorsque le patient est à jeun.
- Faire ingérer au patient **75g de glucose**.
- Réaliser un 2ème prélèvement **60 minutes** après sur un tube à bouchon GRIS.
- Réaliser un 3ème prélèvement **120 minutes** après sur un tube à bouchon GRIS.
- IDENTIFIER AVEC PRECAUTION LES TUBES PAR T0, T60 et T120.

4.3. Glycémie postprandiale

- Réaliser le 1er prélèvement sur un tube à bouchon GRIS lorsque le patient est à jeun.
- Puis réaliser un 2ème prélèvement 2h00 après le début d'un déjeuner ou d'un petit déjeuner sur un tube à bouchon GRIS.
- IDENTIFIER AVEC PRECAUTION en indiquant l'heure de prélèvement sur les tubes.
- Dans tous les cas de prescription « postprandial » le prélèvement à jeun DOIT aussi être réalisé.

4.4. Cycle glycémique

- Réaliser un premier prélèvement à jeun sur un tube à bouchon GRIS.
- Réaliser un 2ème prélèvement 2h après le début du petit déjeuner sur un tube à bouchon GRIS.
- Réaliser un 3ème prélèvement 2h après le début du repas de midi sur un tube à bouchon GRIS.
- Si demander un 4ème prélèvement à 17h sur un tube à bouchon GRIS.
- IDENTIFIER AVEC PRECAUTION en indiquant l'heure de prélèvement sur les tubes.

4.5. Conditions de prélèvement pour la recherche de Cryoglobulines

- Prélèvement à réaliser OBLIGATOIREMENT au laboratoire
- Le prélèvement est effectué à jeun avec du matériel préchauffé à 37°C : **1 tube sec sans gel séparateur**, à bouchon BLANC.
- Laisser coaguler le tube à 37°C pendant 2 heures.
- Centrifuger et Conserver le sérum entre 2 et 8°C.



5. REALISATION DES PRELEVEMENTS SANGUINS

5.1. Fiche de transmission – Fiche identification patient (FIP) (MO-PREA-056)



Une Fiche identification patient doit obligatoirement accompagner tous les prélèvements effectués par du personnel de santé à l'extérieur du laboratoire.

Merci de bien remplir tous les items de la fiche de transmission de prélèvement **sans oublier la date et l'heure de prélèvement ainsi que vos coordonnées** afin que l'on puisse éventuellement vous contacter en cas de besoin de renseignements concernant le prélèvement.

- Prélèvements sanguins
- Prélèvements urinaires
- Prélèvements bactériologiques autres qu'urinaires....

Pour une bonne prise en charge du patient, les informations suivantes doivent être reportées sur la fiche de transmission de prélèvement :

Pour les examens demandés par la préfecture, le préleveur doit vérifier l'identité du patient avec une pièce d'identité avec photographie. Bien indiquer sur la fiche de prélèvement si l'identité a été vérifiée ou si le patient n'a pas donné de pièce d'identité.

5.1.1. Sécurité sociale

Le Laboratoire dispose de lecteurs de Carte Vitale : les patients peuvent passer pour faire enregistrer leurs coordonnées.

Dans tous les cas, indiquer : Code caisse, numéro de sécurité sociale, régime (invalidité, ALD, CMU...), date de fin de droits.

5.1.2. Mutuelle

Le Laboratoire pratique le Tiers Payant avec une majorité de Mutuelles : les patients peuvent passer pour faire enregistrer leurs coordonnées.

- **Transmettre la copie de la carte mutuelle en cours de validité.**
- En l'absence des informations permettant la prise en charge du tiers payant, une note d'honoraire est envoyée au patient.

5.1.3. Autres renseignements

- Coordonnées médecin : Relever les coordonnées du médecin prescripteur et celles du médecin traitant le cas échéant.
- Coordonnées préleveur : Indiquer impérativement ses coordonnées ainsi que la date et l'heure de prélèvement.
- Mode de transmission : Préciser le mode de transmission des résultats au patient.
- Renseignements cliniques : Indiquer les renseignements cliniques en se reportant au chapitre « demande de renseignements particuliers ».



5.2. Prescription urgente (MO-PREA-034)



Les urgences sont traitées si elles sont correctement identifiées **URGENT**

- *Prélèvement dans un sachet rouge*
- Ou*
- *Boîte identifiée « URGENT ».*

5.3. Tube à l'abri de la lumière : CPK - BILI

Prélèvement dans un sachet bleu

5.4. Ordre des tubes (ER-PREA-075)

Ordre de prélèvement Recommandations CLSI (NCCLS), Déc. 2007, Doc. H3-A6 et GEHT 2007 (www.geht.org)

AVEC UNE AIGUILLE (ponction franche)



Autres tubes : ACD, VS, Aprotinine et tube Thrombine (toujours en dernier)

AVEC UNE UNITÉ A AILETTES

• **Avec hémoculture**



Autres tubes : ACD, VS, Aprotinine et tube Thrombine (toujours en dernier)

Flacon aérobic Flacon anaérobic

• **Sans hémoculture**



Autres tubes : ACD, VS, Aprotinine et tube Thrombine (toujours en dernier)

Tube neutre (ou tube sec veinal)

- Veiller au bon remplissage des tubes.
- Il est recommandé d'**homogénéiser** le tube **dès le retrait** du corps de prélèvement, par **plusieurs retournements lents**.
- Identifier les tubes.
- Veiller à respecter les conditions recommandées de prélèvement et de transport.





5.5. Réalisation du prélèvement sanguin (MO-PREA-013)

Le prélèvement se déroule en 20 étapes :

Installation du patient en position assise en plaçant le bras nu sur un support fixe. Les patients qui le souhaitent (notamment les patients sensibles aux malaises vagues) peuvent être placés en position allongée. Les enfants peuvent être assis sur les genoux d'une personne ou être allongés.

Pour les jeunes enfants, il est indispensable de maintenir l'enfant lors du prélèvement.

Phase précédant le prélèvement

- Étape 1. Identification du patient (1C)
- Étape 2. Vérification du statut à jeun et de la préparation correcte du patient (1B)
- Étape 3. Préparation du matériel nécessaire pour le prélèvement sanguin veineux (2C)
- Étape 4. Étiquetage et / ou identification des tubes (1C)

Prélèvement sanguin veineux

- Étape 5. Port des gants (1C)
- Étape 6. Mise en place du garrot (1A)
- Étape 7. Sélection du site de la ponction veineuse
- Étape 8. Désinfection du site de prélèvement (1B)
- Étape 9. Réalisation de la ponction veineuse (1A)
- Étape 10. Prélèvement sanguin dans le premier tube (1A)
- Étape 11. Desserrage du garrot (1A)
- Étape 12. Retournement doux des tubes une première fois, immédiatement après la collecte (1B)
- Étape 13. Prélèvement des tubes supplémentaires en suivant l'ordre recommandé (1B)
- Étape 14. Retrait de l'aiguille de la veine. Vérification de l'enclenchement du mécanisme de sécurité (1A)
- Étape 15. Élimination de l'aiguille (1A)
- Étape 16. Pose d'un pansement sur le site de ponction (1C)
- Étape 17. Demander au patient d'appliquer une légère pression sur le site de ponction sans plier le bras (1C)
- Étape 18. Retournement de tous les tubes au moins 4 fois de plus (1B)
- Étape 19. Retrait des gants (1A)

Phase post-prélèvement

- Étape 20. Conseiller au patient de se reposer 5 minutes (1B)

5.6. Elimination des déchets (MO-HYG-018)



Dès la production de Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI), un tri est effectué selon la réglementation et pour des raisons de sécurité.

Les DASRI ne doivent en aucun cas être mélangés et jetés avec les ordures ménagères.

- Les déchets souillés perforants sont éliminés dans des boîtes à aiguilles ou mini collecteurs (norme NF). Il est interdit de re-capuchonner et de laisser le matériel piquant souillé dans les boîtes à prélèvements.
- Les déchets souillés mous sont éliminés dans des sacs plastiques (norme NF) ou des cartons avec sacs de couleur jaune avec marquage indiquant qu'il y a un risque biologique.

Sur l'emballage, il doit y avoir l'identification du producteur.

Le stockage et l'enlèvement des DASRI sont également réglementés.



5.7. Incidents lors d'un prélèvement (MO-PREA-012)

5.1 Hématome au point de prélèvement

- Rassurer le patient
- Compresser le point de prélèvement
- Poser une compresse alcoolisée
- Conseiller au patient d'appliquer une pommade type Hémoclar

Causes : Garrot trop serré, veine trop fine, piqûre hésitante, patient sous anticoagulant, mouvement durant la piqûre...

5.2 Malaise

Selon l'état de la personne : Arrêter le prélèvement

- Toujours retenir l'attention du patient.
- Ne rien donner à boire ou à manger
- Ne jamais laisser le patient seul

Causes : anxiété, jeûne, chute de tension, absorption de glucose mal supportée...

6. CONDUITE A TENIR EN CAS D'AES (ER-HYG-061)



Risque viral

Définition AES :
« Tout incident survenant par contact avec du sang ou un produit biologique contaminé par du sang et comportant une effraction cutanée (piqûre, coupure) ou projection sur une muqueuse (yeux, bouche) »

- 1 Interrompre l'acte en cours et soins locaux immédiats**

Piqûre / Coupure / Contact peau lésée

- > NE PAS FAIRE SAIGNER
- > Nettoyer la plaie à l'eau et au savon
- > Rincer abondamment à l'eau
- > Réaliser l'antisepsie de la plaie avec un désinfectant **PENDANT 5 MINUTES.**

Projection sur les muqueuses (œil)

- > Rincer abondamment au soluté physiologique ou à l'eau **PENDANT 5 MINUTES**

- 2 Contacter dans les plus brefs délais le service des urgences ou un médecin**

- 3 Déclarer l'accident du travail**

Dans les 24 heures, le salarié averti le service ressources humaines
Joindre le certificat médical initial incluant le descriptif de la lésion et la mention « potentiellement contaminante » rédigé par un médecin

Dans les 48 heures, le service ressources humaines informe la CPAM.

- 4 Réaliser un suivi sérologique et clinique**

Suivre les recommandations du médecin

- 5 Analyser les causes de l'accident pour éviter qu'il ne se reproduise**

Précautions :

- > Ne pas recapuchonner.
- > Eliminer après usage tous les objets piquants, coupants ou tranchants dans un container approprié situé à portée de main.
- > Vaccination obligatoire pour le personnel exposé.



7. PRELEVEMENTS MICROBIOLOGIQUES

Les fiches de renseignements sont disponibles sur le site Internet :

<https://biologiehautsdefrance.unilabs.fr>

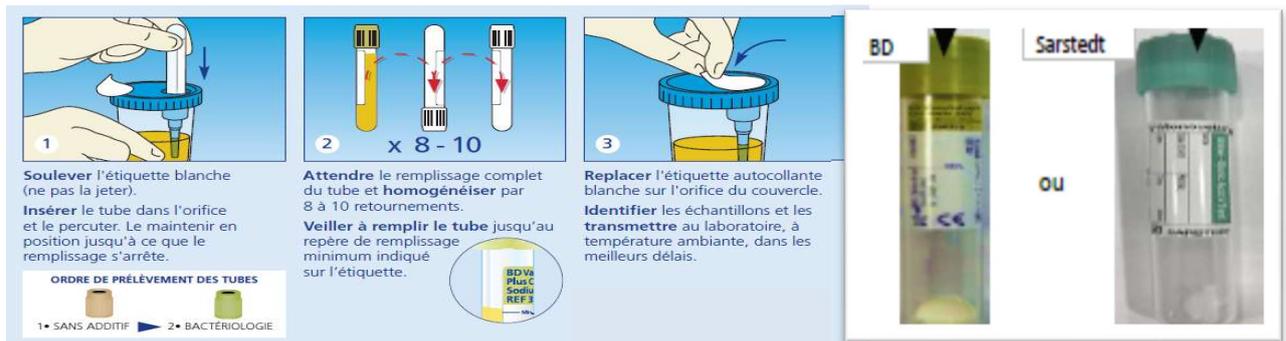


Informations au patient : ECBU
Informations au patient : Examen des selles
Informations : Prélèvement génital
Informations au patient : Recueil d'urines de 24 heures
Informations au patient : HLM
Informations : Prélèvements de Microbiologie Divers
Informations au patient : Expectorations
Informations : Infections fongiques de la Peau et des Phanères

7.1. Examen Cytobactériologique des Urines (ECBU)

7.1.1. Cas général : prélèvement sur milieu de jet

- Effectuer un lavage des mains et une toilette soignée (si possible avec un savon antiseptique) du méat urinaire et de la région vulvaire.
- Réaliser le recueil des urines le matin au lever ou si possible au moins 4 heures après la dernière miction : éliminer le 1er jet dans les toilettes et recueillir le 2ème jet dans le flacon stérile.
- Fermer hermétiquement le flacon.
- Transférer l'urine sur un tube sans additif si nécessaire (pour la biochimie) puis sur un tube boraté (pour la bactériologie) suivant la procédure décrite ci-dessous. Remplir totalement le tube Boraté (A noter : un volume minimum de remplissage est indiqué sur l'étiquette des tubes BD). Homogénéiser le prélèvement par 8 à 10 retournements.
- Identifier le flacon avec nom, prénom, date de naissance.



- Compléter la fiche de renseignements cliniques sans oublier d'indiquer la date et l'heure du recueil.
- Acheminer le prélèvement au laboratoire dans les plus brefs délais à température ambiante.
- En l'absence de transfert sur tube boraté, la conservation du prélèvement en flacon stérile est au maximum 2 heures à température ambiante ou 24 heures entre +2°C et +8°C.



7.1.2. Prélèvement sur dispositif collecteur (urinocol chez le nourrisson et le jeune enfant)

- Effectuer un lavage des mains.
- Laver le siège au savon, rincer et sécher.
- Désinfecter le méat urinaire et les organes génitaux à l'aide d'un antiseptique, sécher la peau avec une compresse stérile.
- Appliquer le collecteur après avoir retiré l'adhésif protecteur, ne pas contaminer l'intérieur du collecteur et s'assurer de la bonne étanchéité du dispositif.
- Le dispositif collecteur, pour des raisons de contamination, ne doit pas être laissé en place plus de 30 minutes. Au-delà de ce délai (ou en cas de souillure par des selles), il doit être remplacé si le prélèvement n'a pas été obtenu.
- Dès que la miction est effectuée, transférer l'urine recueillie dans un flacon stérile puis sur tube boraté suivant la procédure décrite ci-dessus pour le prélèvement sur milieu de jet.
- Compléter la fiche de renseignements cliniques sans oublier d'indiquer la date et l'heure du recueil.
- Acheminer le prélèvement au laboratoire dans les plus brefs délais à température ambiante.
- En l'absence de transfert sur tube boraté, la conservation du prélèvement en flacon stérile est au maximum 2 heures à température ambiante ou 24 heures entre +2°C et +8°C.



7.2. Prélèvements particuliers

- Prélèvement sur sonde à demeure : le recueil doit être effectué par ponction après désinfection sur le site spécifique du dispositif de la sonde. Ne jamais prélever dans le sac collecteur ni déconnecter la sonde du sac collecteur pour recueillir les urines.
 - Sondage aller-retour (= sondage vésical) : effectuer une toilette soigneuse, rincer et sécher.
Désinfecter le méat urinaire et les organes génitaux à l'aide d'un antiseptique, sécher la peau avec une compresse stérile. Effectuer le recueil des urines avec une sonde de petit calibre.
 - Urétérostomie, Pyélostomie (sans sonde) : procéder avec un dispositif collecteur comme pour le nourrisson.
- Transférer l'urine recueillie dans un flacon stérile puis sur tube boraté suivant la procédure décrite ci-dessus pour le prélèvement sur milieu de jet.
 - Compléter la fiche de renseignements cliniques sans oublier d'indiquer la date et l'heure du recueil.
 - Acheminer le prélèvement au laboratoire dans les plus brefs délais à température ambiante.
 - En l'absence de transfert sur tube boraté, la conservation du prélèvement en flacon stérile est au maximum 2 heures à température ambiante ou 24 heures entre +2°C et +8°C



7.3. Autres recueils des urines

HLM ou compte d'Addis :

- Examen ne devant pas être réalisé chez la femme en période de menstruation.
- 3 heures avant le lever, vider la totalité de la vessie dans les toilettes.
- Boire ¼ de litre d'eau puis se recoucher pendant 3 heures.
- Après 3 heures, uriner dans le flacon prévu pour recueillir la totalité des urines.
- Fermer hermétiquement le flacon.
- Identifier le flacon avec votre nom, prénom, date de naissance et indiquer la date et l'heure de recueil.





- Conserver le prélèvement entre +2°C et +8°C jusqu'au transfert au laboratoire dans les plus brefs délais.

Urines de 24 heures :

- Au lever, vider la totalité de la vessie dans les toilettes.
- A partir de ce moment et pendant 24 heures, recueillir la totalité des urines dans le flacon y compris les 1ères urines du lendemain matin.
- Fermer hermétiquement le flacon.
- Identifier le flacon avec nom, prénom, date de naissance et indiquer les dates et heures de début et fin de recueil.
- Acheminer le prélèvement au laboratoire dans les plus brefs délais.



7.4. Coproculture et parasitologie des selles

- Transférer dans le flacon, à l'aide de la spatule, un échantillon de selles (équivalent du volume d'une noix). La partie muco-purulente ou sanglante doit être privilégiée en cas de présence.
- Fermer hermétiquement le flacon.
- Identifier le flacon avec nom, prénom, date de naissance.
- Conserver le prélèvement au réfrigérateur (+4°C) jusqu'au transfert au laboratoire dans les plus brefs délais avec la fiche de renseignements cliniques complétée.

7.5. Scotch Test

- Examen à effectuer le matin au lever avant la toilette et les premières selles.
- Matériel nécessaire : scotch transparent et 1 lame.
- Appliquer le côté adhésif sur les plis de la marge anale et le maintenir en appuyant quelques secondes.
- Coller le scotch sur la lame.
- Placer la lame dans l'étui et l'identifier avec nom, prénom, date de naissance.
- Conserver le prélèvement à température ambiante jusqu'au transfert au laboratoire dans les plus brefs délais avec la fiche de renseignements cliniques complétée.

7.6. Prélèvement Urétral

Matériel nécessaire :

- 1 écouvillon avec milieu de transport pour la bactériologie standard + 1 écouvillon spécifique pour la recherche de Chlamydiae-Gonocoque par PCR.
- Gants.

Réalisation du prélèvement :

- Prélèvement à réaliser le matin avant la toilette et la 1ère miction ou au minimum 2 heures après la dernière miction.
- En cas d'écoulement purulent, prélever directement la goutte de pus sinon introduire l'écouvillon dans l'urètre et effectuer 3 à 4 rotations.
- Identifier l'écouvillon avec nom, prénom, date de naissance.
- Conserver le prélèvement à température ambiante jusqu'au transfert au laboratoire dans les plus brefs délais avec la fiche de renseignements cliniques complétée.

A noter que la recherche de Chlamydiae – Gonocoque par PCR peut se faire sur le 1^{er} jet (5-10 mL) des 1ères urines du matin ou au moins 2 heures après la dernière miction. En cas d'écoulement urétral, le prélèvement au méat doit être fait avant le 1^{er} jet d'urines.



7.7. Prélèvement Vaginal

Matériel nécessaire :

- Spéculum stérile à usage unique excepté pour les recherches de Streptocoque du groupe B
- 1 écouvillon avec milieu de transport pour la bactériologie standard + 2 écouvillons spécifiques pour les recherches de Chlamydiae-Gonocoque par PCR et Mycoplasmes.
- Gants.

Réalisation du prélèvement :

- Recherche de Streptocoque du groupe B : sans pose de spéculum, prélever le tiers inférieur de la paroi vaginale à l'écouvillon.
- Dans les autres cas : après pose du spéculum, le prélèvement vaginal est réalisé sur les lésions (s'il y en a) ou au niveau des leucorrhées anormales. En l'absence de lésions, il faut recueillir les sécrétions sur l'écouvillon en balayant l'ensemble de la paroi vaginale.
- Pour les recherches de Gonocoque, Chlamydiae et Mycoplasmes, prélever également au niveau de l'endocol après nettoyage de la glaire cervicale.
- Identifier l'écouvillon avec nom, prénom, date de naissance.
- Conserver le prélèvement à température ambiante et l'acheminer au laboratoire dans les plus brefs délais avec la fiche de renseignements cliniques complétée.

7.8. Expectorations (crachats)



- Prélèvement à effectuer le matin, au réveil, lors d'un effort de toux, après rinçage de la bouche avec de l'eau stérile.
- Recueillir le prélèvement dans un flacon stérile.
- Identifier le flacon avec nom, prénom, date de naissance.
- Acheminer le prélèvement au laboratoire dans les plus brefs délais avec la fiche de renseignements cliniques complétée.

7.9. Prélèvements ORL



- Matériel nécessaire : 1 écouvillon avec milieu de transport, abaisse-langue.
 - Gorge :
- Pour faciliter le prélèvement, l'émission du « A » permet de diminuer le réflexe nauséux et l'utilisation d'un abaisse-langue peut être utile pour dégager le pharynx et éviter tout contact avec la salive.
- Procéder à l'écouvillonnage des amygdales (ou de l'amygdale atteinte en cas d'amygdalite unilatérale) ou, en leur absence, des piliers du voile du palais.
 - Sphère oro-pharyngée à la recherche d'une infection fongique : écouvillonnage « franc » des lésions.
 - Oreille externe : prélèvement par écouvillonnage.
 - Nasal : écouvillonnage des fosses nasales (tiers inférieur), un seul écouvillon nécessaire.
- Identifier l'écouvillon avec nom, prénom, date de naissance.
- Conserver le prélèvement à température ambiante jusqu'au transfert au laboratoire dans les plus brefs délais avec la fiche de renseignements cliniques complétée.



7.10. Prélèvements de mycologie



- Matériel nécessaire : boîte de pétri ou flacon stérile, écouvillon avec milieu de transport, scalpel, curette, pince-à-épiler, ciseaux, scotch transparent et lame, gants.
- Lésions de la peau : gratter les squames à la périphérie de la lésion. Pour le diagnostic de Pityriasis versicolor : le prélèvement des lésions hypo- ou hyper-pigmentées est effectué sur scotch transparent déposé ensuite sur une lame.
- Cheveux : Prélever à la pince-à-épiler les cheveux susceptibles d'être atteints (environ une dizaine si possible), les mettre dans un flacon stérile ou une boîte de pétri. Au niveau de la plaque alopecique, récupérer par grattage les squames ainsi que les cheveux cassés courts ou à ras du cuir chevelu. En cas de lésions inflammatoires suppurées, prélever les suppurations à l'écouvillon.
- Ongles : Le prélèvement dépend de l'atteinte de l'ongle.
En cas d'onycholyse et/ou d'hyperkératose : découper et jeter toute la partie malade de l'ongle avec une pince ou des ciseaux, jusqu'à la limite des tissus sains. Puis effectuer le prélèvement en raclant la tablette interne de l'ongle ou le lit de l'ongle, de façon à recueillir de la poudre.
En cas de dépôts blanchâtres sur l'ongle : récupérer le produit de grattage de l'ongle.
En cas de périonyxis (bouffure inflammatoire) : racler délicatement sous la cuticule et récupérer les sérosités à l'écouvillon.
- Identifier le prélèvement avec nom, prénom, date de naissance.
- Conserver le prélèvement à température ambiante jusqu'au transfert au laboratoire dans les plus brefs délais avec la fiche de renseignements cliniques complétée.

7.11. Hémocultures sur flacons FA Plus et FN Plus, Biomérieux

Stockage des flacons d'hémocultures :



☞ Avant utilisation, stocker les flacons à l'abri de la lumière en position verticale jusqu'à la date de péremption.

Matériel nécessaire :

- ✓ 3 flacons d'hémoculture aérobie FA Plus (bouchon vert)
- ✓ 3 flacons d'hémoculture anaérobie FN Plus (bouchon orange)

Réalisation du prélèvement :

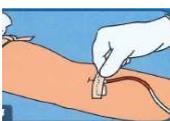


1. Examiner les flacons : ne pas utiliser de flacon dont le fond est jaune ou la date de péremption dépassée.



2. Retirer les capsules de protection des flacons et désinfecter les bouchons, laisser sécher au moins 30 secondes.

3. Désinfecter le site de ponction et prélever stérilement.



La sensibilité de l'hémoculture est directement liée au volume de sang prélevé.

- *Chez l'adulte : le volume de sang optimal à prélever est de 60 ml :*
 - *soit en une seule fois (3 flacons aérobies et 3 flacons anaérobies) .*
 - *soit en 3 séries de 2 flacons (1 flacon aérobie et 1 flacon anaérobie) sur 24h*
- *Chez l'enfant : Le volume de sang mis en culture est en fonction du poids de l'enfant.*



4. Jeter l'ensemble du dispositif de prélèvement dans un container Dasri prévu à cet effet.
5. Désinfecter à nouveau les bouchons des flacons.
6. Identifier les flacons en veillant à ne rien inscrire, ni coller sur le code-à-barre des flacons
7. Préciser sur l'ordonnance la date et l'heure de prélèvement ainsi que la température au moment du prélèvement.
8. Après le prélèvement, conserver les flacons à **température ambiante**, transférer le prélèvement au laboratoire dans les plus brefs délais.

7.12. Lésions ou suppurations cutanées

- Matériel nécessaire : 1 écouvillon avec milieu de transport, gants.
- Lorsque cela est possible, effectuer le prélèvement à la seringue plutôt qu'à l'écouvillon.
- Effectuer un nettoyage de la lésion au sérum physiologique, éliminer les exsudats et les tissus nécrosés si nécessaire.
- Procéder au prélèvement par écouvillonnage de la lésion.
- En cas de vésicule, la percer à l'aide d'un vaccinostyle stérile, recueillir la sérosité à l'écouvillon.
- Identifier le prélèvement avec nom, prénom, date de naissance.
- Conserver le prélèvement à température ambiante jusqu'au transfert au laboratoire dans les plus brefs délais avec la fiche de renseignements cliniques complétée.



7.13. Prélèvements de bloc opératoire – Collections closes – Liquide de drain/redon

Il est indispensable que les échantillons correctement identifiés soient accompagnés d'un bon de demande spécifique comportant le nom du préleveur, les date et heure, les sites anatomiques et les informations cliniques (traitement anti-infectieux, antécédents infectieux, reprise de prothèse, corticothérapie...)

7.13.1. Prélèvements liquides

Conditions de conservation des flacons PORTAGERM avant utilisation

- entre 15° et 25°C,
- à l'abri de la lumière dans leur coffret,
- jusqu'à la date de péremption.



Inspection des flacons avant utilisation

La présence d'un fin liseré bleu-lavande à la surface de la gélose (1 mm) n'altère pas les qualités du produit. En présence d'une oxydation plus importante, les flacons ne doivent pas être utilisés.



Modalités de transfert du prélèvement sur PORTAGERM :

- 1) Désinfecter le bouchon du flacon avec une compresse stérile imbibée de betadine ou d'alcool à 70%.
- 2) Prélever stérilement le liquide à la seringue.
- 3) Fixer l'aiguille sur la seringue, éliminer l'air de l'aiguille et transférer le liquide (minimum 1 ml) dans le flacon en perforant le bouchon avec l'aiguille
- 4) Éliminer la seringue et l'aiguille dans un container DASRI.
- 5) Désinfecter à nouveau le bouchon en caoutchouc.
- 6) Identifier le flacon, le placer dans un sachet de transport avec absorbant et le conserver à température ambiante ou réfrigérée.
- 7) Transmettre au laboratoire dans les délais définis (ER-PREA-088).

7.13.2. Prélèvements solides

Conditions de conservation des flacons PORTAGERM avant utilisation

- entre 15° et 25°C,
- à l'abri de la lumière dans leur coffret,
- Jusqu'à la date de péremption

Inspection des flacons avant utilisation

Les flacons ne doivent pas être utilisés s'ils présentent des signes de contamination, de dessèchement, de détérioration, de fissuration ou autres signes de détérioration (une floculation et une précipitation ne sont pas des signes de détérioration) ou si l'intégrité du conditionnement stérile a été compromise. Ne pas utiliser si la bande rose ou bleue en haut du milieu descend au-delà de 3 mm de profondeur.



Modalités de transfert du prélèvement sur PORT-A-CUL (BD):

- 1) Prélever l'échantillon.
- 2) Desserrer le capuchon.
- 3) Introduire l'échantillon dans le milieu en l'enfonçant jusqu'à environ 5mm du fond.
- 4) Remettre vite le capuchon et le serrer.
- 5) Identifier le flacon, le placer dans un sachet de transport avec absorbant et le conserver à température ambiante jusqu'au transfert au laboratoire.
- 6) Transmettre au laboratoire dans les délais définis (ER-PREA-088).

7.14. Test respiratoire à l'urée marquée au 13C

Réalisé pour la recherche d'*Helicobacter pylori*. Le patient doit :

- être à jeun : ne pas avoir bu, ni mangé, ni fumé depuis la veille.
- avoir arrêté tout traitement antibiotique depuis au moins 4 semaines,
- avoir arrêté tout traitement anti-sécrétoire (inhibiteur pompe à protons, anti-H2) depuis au moins 2 semaines et pansements gastro-intestinaux depuis 24h.

Le patient doit venir muni du kit de prélèvement. Le prélèvement consiste à recueillir de l'air expiré en respectant scrupuleusement les consignes indiquées dans chaque kit de prélèvement de Test respiratoire à l'urée marquée au Carbone 13.



7.15. Ecouvillonnage nasopharyngé - virus SARS-CoV-2 par PCR

Selon le MO-PREA-080



8. TRANSPORT DES ECHANTILLONS BIOLOGIQUES (MO-LOG-057)

Le transport des échantillons est soumis au triple emballage conformément à la réglementation en vigueur. Les échantillons biologiques sont classés en catégorie B.

L'emballage se compose :

- 1) Emballage **primaire** = le tube
- 2) Emballage **secondaire** = le sachet étanche ou boîte de transport
- 3) Emballage **tertiaire** = le container, la glacière
- 4) Un absorbant (souvent mis dans le sachet)



Réunir dans la boîte de prélèvement les échantillons sanguins, la prescription et la fiche de transmission de prélèvement complétée.

Pour les prélèvements bactériologiques, mettre l'échantillon dans le sachet hermétiquement fermé, et insérer dans la poche extérieure la prescription et la fiche de transmission de prélèvement.

Acheminer rapidement les prélèvements.

Les conditions de transport sont essentielles à la qualité des résultats (20 +/- 5°C). Nous vous demandons de prendre toutes les précautions pour ne pas exposer les prélèvements à des températures trop chaudes ou trop froides (ne pas exposer les coffrets près de la bouche de chauffage ou climatisation de votre véhicule, sur le tableau de bord, etc...).

Transporter de préférence les tubes verticalement en évitant les secousses.

9. ACCEPTATION OU NON D'UN EXAMEN A REALISER ? REVUE DE CONTRAT

Lors de l'enregistrement des échantillons, le secrétariat s'assure que le laboratoire est en mesure de répondre aux besoins implicites du prescripteur et du patient. Il vérifie la capacité du laboratoire à répondre à la demande. Le délai de rendu du compte-rendu est un élément important de cette revue.

Il y a alors consentement implicite du patient et du prescripteur.



Lors de l'enregistrement, le laboratoire vérifie la conformité des prélèvements lors de la réception des échantillons, et refuse de réaliser un examen de biologie médicale si les recommandations pré-analytiques suivantes ne sont pas respectées :

10. PHASE POST-ANALYTIQUE

10.1. Délai de stockage d'échantillons (ER-STOCK-026)



Les échantillons sanguins, urinaires, microbiologiques et relatifs à la PCR Covid sont conservés 3 jours. Les prélèvements concernant la Biologie de la reproduction sont conservés 7 jours.

Cette conservation permet de contrôler l'identité des échantillons si besoin ou d'ajout d'examen selon les recommandations de conservation.

Pour les sérologies et les marqueurs tumoraux, les sérums sont conservés congelés pendant une année.

Un ajout d'examen de biologie ou un contrôle de résultat ne sont possibles que si le délai de conservation et la nature de l'échantillon le permettent.



10.2. Délai de rendu des résultats

Les résultats sont rendus en général le jour même du prélèvement hormis les examens spécialisés et examens microbiologiques

Avant leur rendu, les résultats sont validés par un Biologiste Médical du laboratoire.



Délais formalisés sur les documents ER-POSTA-028 et ER-POSTA-087

Les **résultats des examens demandés en urgence** par le prescripteur ainsi que les résultats préoccupants (critères d'alerte définis dans notre système qualité) sont transmis directement par téléphone ou fax au médecin prescripteur et/ou traitant.

Les résultats des examens confiés à des laboratoires spécialisés sont rendus au patient et au prescripteur par le laboratoire.

Les résultats des examens d'anatomopathologie, de trisomie 21, du DPNI et d'examen génétiques sont rendus au prescripteur par le laboratoire spécialisé.

10.3. Diffusion des résultats au patient MO-PREA-056

Une carte de retrait est délivrée lors de l'enregistrement du dossier sur laquelle figure la référence du dossier.

Récupération par le patient :

- Pour récupérer son compte-rendu, le patient doit donner sa carte de retrait en échange de son compte-rendu. Il n'a pas d'autre formalité à faire.
- Si le patient a oublié sa carte de retrait, Il peut récupérer son compte-rendu si la secrétaire peut identifier le patient de façon certaine.

Récupération par un tiers :

- Si un tiers récupère le compte-rendu du patient, il doit présenter la carte de retrait ou le coupon de procuration.
- Si le tiers a oublié la carte de retrait, alors il doit signer le document ER-POSTA-003.

Les comptes rendus d'examen sont remis au patient, soit en main propre, soit à une personne mandatée qui présente le carton d'identification ou le coupon de procuration, la carte vitale ou une pièce d'identité du patient si nécessaire, soit par courrier postal, soit via un correspondant du laboratoire (Pharmacies), soit par internet (sous certaines conditions).

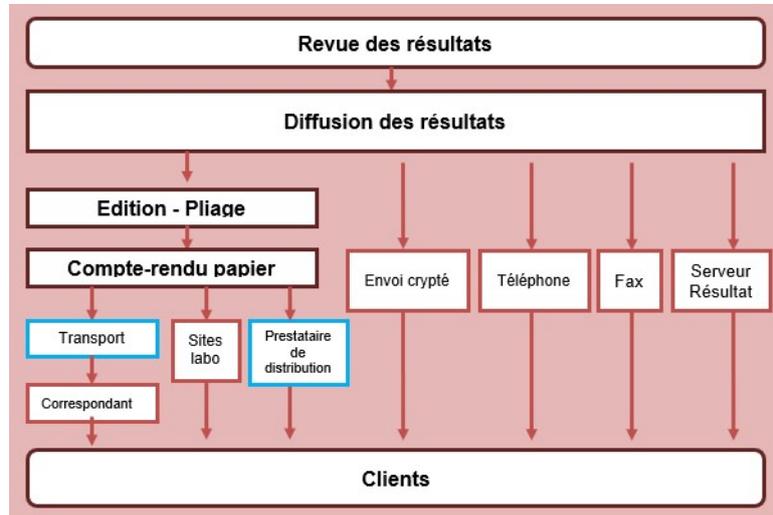
Les résultats d'INR peuvent être communiqués par téléphone par une secrétaire, après vérification de l'identité de l'interlocuteur.

Les autres le sont seulement par un biologiste médical selon les dispositions du laboratoire (diagnostic de grossesse).

D'autres ne sont jamais communiqués par téléphone au patient (sérologie HIV). La transmission par fax ou mail au patient n'est pas acceptée



10.4. Diffusion des résultats au prescripteur (MO-POSTA-019)



Les résultats d'examen peuvent également être faxés, communiqués par téléphone.

- à la demande du patient
- à la demande du prescripteur
- à l'initiative du biologiste



10.5. Intervalles de référence et valeurs de décision clinique

Les Intervalles de référence sont consultables sur les comptes-rendus de résultats et pour tout renseignement concernant les valeurs de décision clinique, nous vous invitons à vous rapprocher du laboratoire.



10.6. Les interférences (MO-BIOCH-063)



Pour tout renseignement concernant les interférences, nous vous invitons à vous rapprocher du laboratoire.

10.7. Commentaire des résultats (MO-CR-013)

Les biologistes délivrent à la demande des patients des commentaires ou prestations de conseil concernant les résultats

Les biologistes peuvent définir, en concertation avec le médecin prescripteur, des examens complémentaires à effectuer.

Ils peuvent également, dans certains cas, compléter de leur propre initiative la demande d'examen, conformément à la nomenclature

Les prestations de conseils, interprétations, et commentaires sont rédigées dans le système documentaire et diffusées aux biologistes pour approbation : ER-CCR-xxx.



11. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (ER-INFO-023)

- CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)
- Le laboratoire se conforme aux directives de la CNIL.
- Le laboratoire affiche le « Traitement des données personnelles au Laboratoire Unilabs »



Le laboratoire a établi des critères concernant les droits d'accès aux systèmes d'informations. « *Droit d'accès aux systèmes d'informations* »

12. RECLAMATIONS (MO-SMQ-047)

Chaque utilisateur du laboratoire peut faire une réclamation

- Oralement à l'accueil ou par questionnaire
- Par téléphone
- Par courrier
- Par mail



13. DELAI PRE-ANALYTIQUE

Le délai pré-analytique correspond au délai entre l'heure de prélèvement et l'heure de prétraitement

Le délai pré-analytique doit respecter les conditions décrites dans les exigences pré-analytiques. ER-LOG-024, ER-PREA-088 et MO-LOG-013.

Commentaires sur le compte-rendu selon le document ER-PREA-095

